



Marchandisation des services publics et ANPE


La sous-traitance

L'arrivée du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi

La politique actuelle de l'UNEDIC et de l'Etat

Les conséquences de la décentralisation


24/11/2005 FSU : les services publics demain... 1



La sous-traitance à l'ANPE

- Jusq'en 1985 l'ANPE travaillait seule et depuis 1980 commençait à créer des outils d'aide aux demandeurs d'emploi
- Sessions de Techniques de Recherche d'Emploi
 - organisées en groupes sur 3 jours
 - méthode achetée à un certain Mr POROT
- Sessions d'Orientation Approfondie
 - Organisées sur une dizaine de jour non continus
 - basées sur une technique canadienne appelée ABVP
- Modules d'orientation destinés à des illettrés ou des analphabètes
 - méthode fondée sur des diapositives illustrant des métiers
 - les agents ont été formés mais cette prestation n'a jamais été réellement mise en œuvre et a fini par disparaître


24/11/2005 FSU : les services publics demain... 2



La sous-traitance à l'ANPE

- A partir de 1985, vu les manques d'effectif pour assurer ces nouvelles prestations:
- l'ANPE a commencé à sous-traiter ces prestations
 - cahier des charges
 - appel d'offres
 - conventions
 - lettres de commande
 - facturation
- Malgré les demandes syndicales de créer des postes plutôt que de sous-traiter, les politiques ont préféré payer plus, car en plus du salaire de l'animateur, il faut payer
 - la structure hiérarchique de l'organisme
 - les locaux de l'organisme
 - la location de locaux supplémentaires
 - les bénéfices de l'organisme

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 3



L'arrivée du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi en 2001

- Les prestations d'aide à la recherche d'emploi ont ensuite évoluées pour devenir maintenant
- des ateliers (aides ponctuelles pour des demandeurs d'emploi autonomes)
- des prestations d'accompagnement (pour des demandeurs d'emploi moins autonomes) individuelles ou en groupe
- les domaines d'interventions sont aussi plus nombreux
 - Techniques de recherche d'emploi
 - aide à la création d'entreprise
 - orientation
 - bilan de compétence
 - appui social individualisé
- La presque totalité de ces prestations est sous-traitée


24/11/2005 FSU : les services publics demain... 4



L'arrivée du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi en 2001

- Avec l'arrivée du PARE :
- l'UNEDIC finance des postes d'agent ANPE
 - 3000 agents ont été recrutés
 - l'effectif national est alors passé à 23000 agents
- L'UNEDIC finance des prestations auparavant financées par l'Etat
 - mais c'est l'ANPE qui met en œuvre ces prestations, c'est à dire qui en fait la gestion administrative
- Les demandeurs d'emploi sont reçus systématiquement et obligatoirement tous les 6 mois
 - même ceux qui n'ont pas d'allocations assedic (l'unedic a donc financé des postes qui ont permis de recevoir des demandeurs d'emploi sans allocations tous les 6 mois, ce qui a diminué l'efficacité du dispositif)
- On est donc arrivés à une situation où un organisme privé, ayant bien sûr des conventions avec l'Etat, finance des agents de l'Etat

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 5



La politique actuelle de l'UNEDIC et de l'Etat

- En 2004 puis 2005, certaines ASSEDIC ont commencé à financer directement des prestataires étrangers choisis par eux (apparemment sans procédure d'appel d'offre)
 - Ingeus
 - Maatwerk
- Borloo a imaginé le dispositif des maisons de l'emploi
- élargissement du service public de l'emploi aux assedic
- participation des prestataires et des entreprises de travail temporaire aux décisions d'organisation de la maison de l'emploi
- participation des collectivités locales
 - pour l'instant, le dispositif a l'air d'avoir du mal à se mettre en place, car plus il y a de directeurs, plus c'est difficile de se mettre d'accord

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 6



La politique actuelle de l'UNEDIC et de l'Etat

- Un paradoxe
- on entendait partout que le PARE était un échec pour l'ANPE
- mi 2004, toute la hiérarchie de l'ANPE diffusait la rumeur que l'UNEDIC allait retirer le financement des postes du PARE
- 2ème trimestre 2005 : coup de théâtre :
 - l'UNEDIC crée les Conventions de Reclassement Personnalisés (destinés aux licenciés économique) et qui ressemble bigrement aux anciennes Conventions de Conversion
 - l'UNEDIC en confie la réalisation à l'ANPE en créant à nouveau des postes (mais cette fois-ci liés au nombre de conventions signées)
 - la mise en œuvre de la création de ces postes se fait en un mois...
- Se pose alors une question : l'UNEDIC n'aurait-elle pas été satisfaite de ses prestataires privés ?

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

7



Les conséquences de la décentralisation

- L'ANPE est aussi touchée indirectement par la décentralisation
- Les départements sont obligés de gérer complètement le RMI
- Pour ce faire, ils peuvent faire appel à des prestataires
- Dans ce domaine, l'ANPE devient donc prestataire, elle est mise en concurrence avec des organismes privés
- Jusqu'à présent, l'ANPE mettait à disposition des départements des agents « à prix coûtant », c'est à dire le salaire moyen d'un agent ANPE
- Maintenant, pour que les règles de la concurrence soient respectées, l'ANPE doit intégrer dans le prix tous les coûts de structure
- Le prix demandé a triplé, les départements n'ont pas renouvelé les conventions existantes.

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

8



En conclusion

- Le statut de service public de l'ANPE a évolué
 - des postes d'agents sont financés par des organismes privés ou par des conventions avec des collectivités locales
 - les agents n'assurent plus uniquement une mission de service public mais servent d'intermédiaires pour faire assurer cette mission par des organismes privés
- l'ANPE est mise en concurrence par les assedic et les collectivités territoriales avec des organismes privés auxquels il a d'abord sous-traité des prestations, ce qui a permis à ces organismes d'acquérir des compétences
- Et par dessus tout, l'Etat décide que les demandeurs d'emploi seront reçus tous les mois à partir du 1er janvier 2006, et crée 4000 postes supplémentaires (ce qui est bien insuffisant et nous fait dire : mission impossible !!!)

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

9